



Dossier suivi par : Dominique DAROSEY
Mail : ddarosey@hautemarne.fff.fr
Tel : 06.37.84.02.00

Chaumont, le 30.10.2018

**Objet : Structuration club - Ouverture de l'outil d'Autodiagnostic dans Footclub.
LABEL JEUNES**

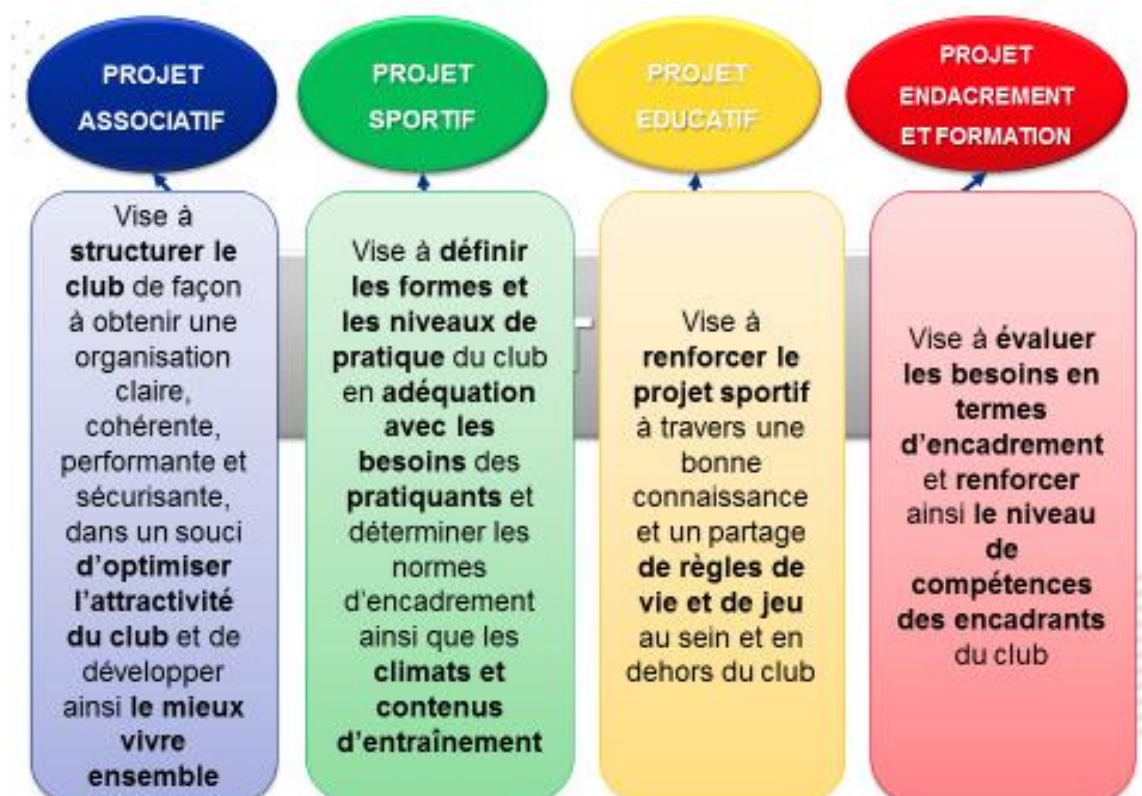
Chèr(e)s président(e)s,

Chèr(e)s responsables techniques,

Depuis 4 saisons, la F.F.F. a lancé le dispositif « LABEL JEUNES » remplaçant le « LABEL ECOLE DE FOOT ».

Il vise à améliorer la structuration et le fonctionnement de la section « jeunes » des clubs.

Rappel de l'intérêt pour les clubs et des modalités de ce projet ambitieux :





Le LABEL JEUNES = un **ACCOMPAGNEMENT** des clubs avant d'être une valorisation

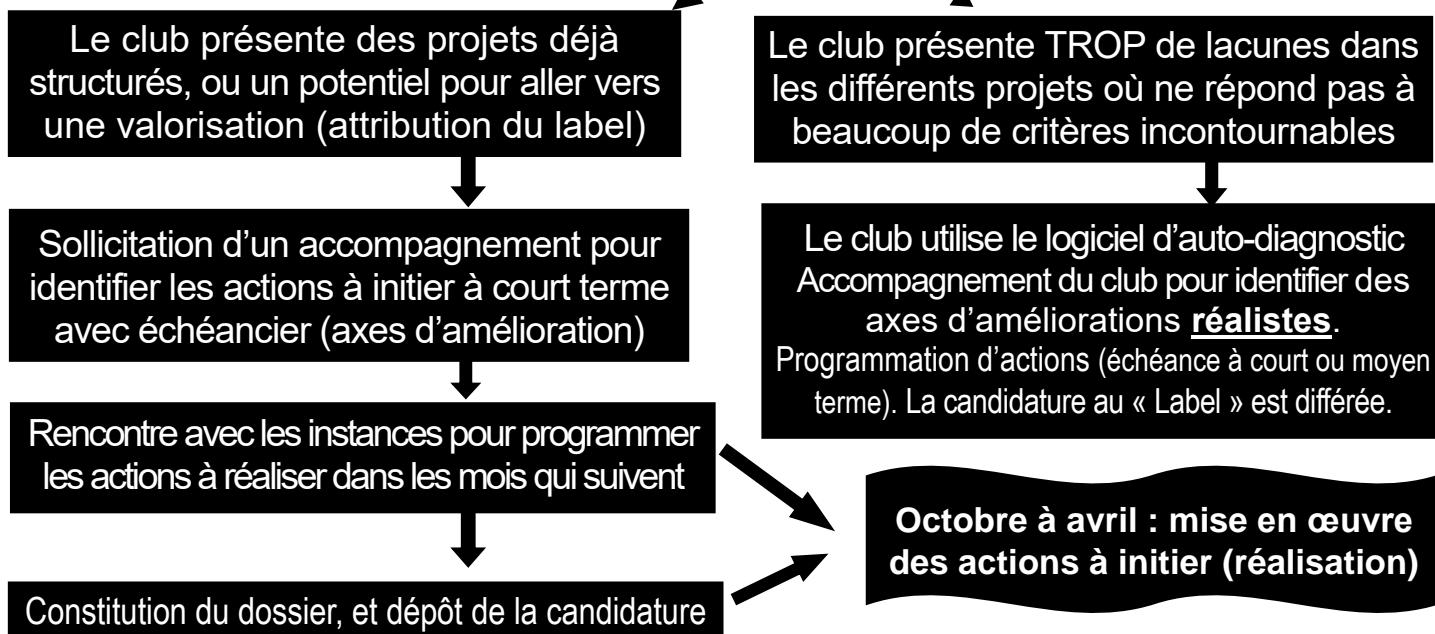
Si le club a la volonté d'entreprendre une démarche d'amélioration, la première étape est de se pencher sur les différents projets, présentés et recensés par la F.F.F.

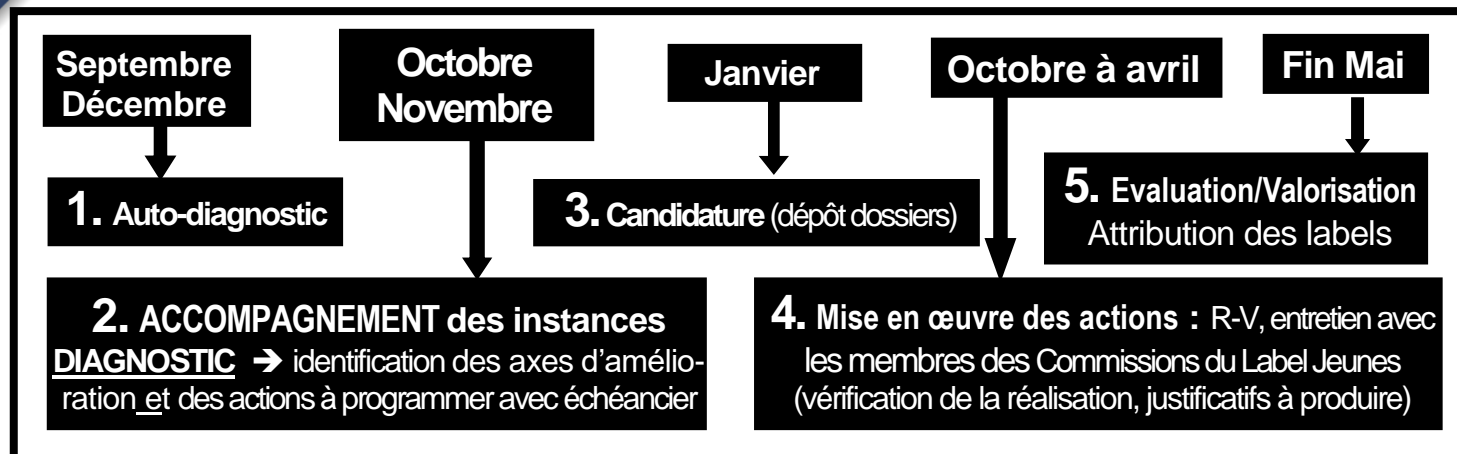
VOTRE outil → le logiciel d'autodiagnostic

Vous le trouverez dans « Footclub », intitulé « Projet club ». Ce « simulateur » imaginé par la FFF, se présente comme un véritable **outil d'autodiagnostic** conçu au service des clubs, afin que ces derniers puissent, sur la base des critères pris en compte dans l'évaluation du Label Jeunes FFF, s'autoévaluer et identifier les pistes d'amélioration, avec en ligne de mire les différents niveaux du Label Jeunes FFF, véritable baromètre de performance dans l'organisation, la structuration et le développement du club autour de la pratique des jeunes.

Que le club soit candidat au Label Jeunes FFF ou simplement désireux de connaître son niveau de structuration, cet outil doit l'aider à mieux comprendre sa situation, et à définir ainsi un véritable projet de développement en réponse aux constats réalisés et en cohérence avec ses objectifs.

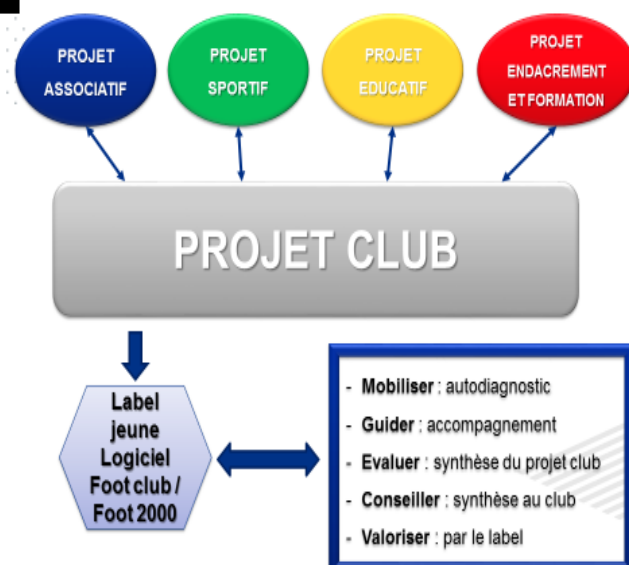
ensuite, 2 cas de figure se présentent





Constitution du dossier de candidature

Le club dépose son dossier de candidature via l'**application Footclubs** dédiée en renseignant toutes les informations nécessaires. Elles portent sur l'identification du club et du **responsable du dossier au sein du club**. Certaines informations sont générées automatiquement par le système de la FFF, alors que d'autres relèvent d'une déclaration du club.



Attention : 1 seul dossier de candidature possible par saison.

**Les clubs ont jusqu'au
31 Janvier 2019 pour déposer
leur dossier de candidature**

Pour toute information complémentaire:

Dominique DAROSEY (Conseillère Technique Départemental)

ddarosey@hautemarne.fff.fr ou au 06.37.84.02.00.